



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 42391

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le phénomène de régression des connaissances populaires sur le virus du sida. Ainsi, près de 25 % des habitants de la région Ile-de-France pensent que l'on peut contracter ce virus par une simple piqûre de moustique, contre 14 % il y a dix ans. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet, et savoir de quelle façon il entend lutter contre ce manque d'information croissant.

Texte de la réponse

Les résultats de l'enquête connaissances, attitudes, pratiques réalisée en 2001 en France, montraient effectivement une moins bonne connaissance des modes de transmission du VIH/sida que lors de la précédente enquête réalisée en 1998. Une nouvelle enquête de ce type réalisé en 2004 dont les résultats devraient être prochainement disponibles permettra d'appréhender cette évolution. Il est nécessaire, en effet, de maintenir en permanence une vigilance en population générale sur cette pathologie. Cet axe figurait dans le plan national de lutte contre le VIH/sida 2001-2004. Pendant cette période, l'information de la population générale a été largement développée, notamment au travers de deux campagnes annuelles télévisées diffusées à des heures de grande écoute. L'Institut national d'éducation et de prévention en santé (INPES) créé en 2003, outre les actions de communication a diffusé plus de 20 millions de documents d'information sur le VIH et les infections sexuellement transmissibles, documents destinés notamment aux jeunes. Des informations sur le VIH et les infections sexuellement transmissibles sont régulièrement données aux élèves dans le cadre des cours d'éducation à la vie affective et sexuelle en classes de quatrième et de troisième et depuis 2002 aux élèves de lycée (première et terminale). En Île-de-France, outre les professeurs formés à cet effet, différentes associations interviennent comme le centre régional d'information et de prévention du sida (CRIPS) et l'équipe mobile d'information sur le sida (EMIPS). Afin de faciliter encore l'information des jeunes sur le VIH/sida et l'appropriation de comportements de prévention adéquats, le programme actuellement en cours d'élaboration pour la période 2005-2008 prévoit de les sensibiliser sur les autres infections sexuellement transmissibles auxquelles les jeunes qui entrent dans la vie sexuelle peuvent être confrontés, en particulier les chlamydiae. Enfin, le fait que le sida soit reconnu comme grande cause nationale en 2005 permettra de diffuser toute l'année des messages d'information sur la plupart des grandes chaînes télévisées publiques, ce qui devrait contribuer à une information régulière et actualisée sur le risque VIH.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42391

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4888

Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 406